

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chambly, tenue à la mairie de Chambly, le mardi 15 décembre 2015, à 19 h 30.

À laquelle assemblée sont présents mesdames les conseillères Sandra Bolduc, Paula Rodrigues et Francine Guay et messieurs les conseillers Marc Bouthillier, Richard Tetreault, Serge Gélinas et Luc Ricard formant quorum sous la présidence de Me Denis Lavoie, maire.

Sont également présents monsieur Jacques Beaugard, directeur général, et Me Sandra Ruel, greffière.

Monsieur le conseiller Jean Roy est absent lors de cette séance.

**Une période de questions a été tenue conformément à la Loi.**

**2015-12-643 1. Acceptation de l'avis de convocation**

PROPOSÉ par M. le conseiller Serge Gélinas

APPUYÉ par M. le conseiller Luc Ricard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le conseil municipal accepte l'avis de convocation tel qu'il a été soumis.

Adoptée

**2015-12-644 2. Adoption des prévisions budgétaires 2016 non consolidées**

PROPOSÉ par M. le conseiller Marc Bouthillier

APPUYÉ par M. le conseiller Luc Ricard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le conseil municipal procède à l'adoption des prévisions budgétaires 2016 non consolidées prévoyant des revenus de fonctionnement de 39 194 526 \$ et des dépenses équivalentes.

Les prévisions budgétaires non consolidées se détaillent comme suit :

<b>Activités financières de fonctionnement</b>	<b>Non consolidées</b>
Revenus	\$
Taxes foncières générales et tarification	31 913 916
Paiements tenant lieu de taxes	644 394
Services rendus aux organismes municipaux	1 321 166
Loisirs et culture	1 087 752
Droits sur les mutations immobilières	1 800 000
Autres revenus (permis, amendes, intérêts)	1 335 203
Transferts gouvernementaux	1 092 095
Total des revenus	<u>39 194 526</u>
Dépenses	
Administration générale	5 971 390
Sécurité publique	6 474 420
Transport	6 273 910
Hygiène du milieu	4 798 065
Santé et bien-être	200 195
Urbanisme et développement	1 493 200
Loisirs et culture	5 767 840
Frais de financement	1 653 025
Remboursement de la dette à long terme	5 687 481

Remboursement au fonds de roulement	875 000
Total des dépenses	<u>39 194 526</u>

Les différents taux de taxe prévus pour 2016 sont sommairement les suivants:

Le taux de base est fixé à 0,7167 du 100 \$ de la valeur portée au rôle d'évaluation.

Les taux particuliers de la taxe foncière générale pour chacune des catégories sont les suivants :

	Du 100 \$ d'évaluation
Catégorie résiduelle :	<u>0,7167 \$</u>
Catégorie des immeubles de six logements et plus :	0,8311 \$
Catégorie des immeubles industriels :	1,9999 \$
Catégorie des immeubles non résidentiels :	1,6545 \$
Catégorie des terrains vagues desservis :	1,4334 \$
Catégorie des immeubles agricoles :	0,7167 \$

La tarification pour l'enlèvement et l'élimination des ordures ménagères est établie comme suit :

Tarif par unité résidentielle	155 \$
Tarif par unité commerciale et industrielle	233 \$

La tarification pour l'enlèvement et la disposition des matières recyclables est établie comme suit :

Tarif par unité résidentielle	43 \$
Tarif par unité commerciale et industrielle	43 \$

La tarification pour le service d'eau potable est établie comme suit :

Tarif par unité résidentielle	119 \$
Tarif pour les unités commerciales et industrielles	au compteur

Adoptée

**2015-12-645    3. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations 2016-2017-2018**

PROPOSÉ par M. le conseiller Serge Gélinas

APPUYÉ par Mme la conseillère Paula Rodrigues

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal des dépenses en immobilisation 2016-2017-2018 qui totalise les sommes suivantes :

<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
15 691 000 \$	12 689 000 \$	4 588 000 \$

Adoptée

**2015-12-646    4. Adoption du règlement 2015-1322 adoptant les taux de taxes et les tarifs inscrits aux prévisions budgétaires 2016**

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance du présent règlement, renoncent à sa lecture et dispensent la greffière d'en faire la lecture;

EN CONSÉQUENCE :

PROPOSÉ par M. le conseiller Marc Bouthillier

APPUYÉ par M. le conseiller Richard Tetreault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le conseil municipal procède à l'adoption du règlement 2015-1322 adoptant les taux de taxes et les tarifs inscrits aux prévisions budgétaires 2016.

Adoptée

**2015-12- 647 5. Publication d'un document explicatif du budget 2016**

PROPOSÉ par Mme la conseillère Sandra Bolduc

APPUYÉ par Mme la conseillère Paula Rodrigues

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le conseil municipal autorise la publication d'un document explicatif sur le budget 2016 dans l'édition du mois de février 2016 du bulletin municipal L'Écluse et que cette publication soit distribuée gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la Ville, le tout conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée

**2015-12-648 6. Levée de la séance**

PROPOSÉ par M. le conseiller Serge Gélinas

APPUYÉ par M. le conseiller Luc Ricard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la séance de l'assemblée extraordinaire du 15 décembre 2015, à 19 h 34, soit levée.

Adoptée

---

Me Denis Lavoie, maire

---

Me Sandra Ruel, greffière